SAISON : ……

FÉDÉRATION POLYNÉSIENNE DE BOXE THAILANDAISE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

FORMULAIRE DE DÉMISSION OU TRANSFERT

Le licencié

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU
ADRESSE	**N° Téléphone**	**N° Licence**	**Type de Licence au Club***

JE DÉCLARE DONNER MA DEMISSION DU CLUB :……

ET DEMANDE MON ADHESION AU CLUB : ……

Fait à : **Le :** **Signature du Licencié :**

AVIS DES PRESIDENTS DE CLUBS

CLUB QUITTÉ :……

Avis (à entourer) :

FAVORABLE / DEFAVORABLE

Si défavorable, indiquer la raison :

Nom + Signature

CLUB SOLLICITÉ :……

Avis (à entourer) :

FAVORABLE / DEFAVORABLE

Fait à : Le :

Nom + Signature

PENALIITÉ DE TRANSFERT

1. Pénalité à verser **si un boxeur de haut niveau** ** **démissionne** : 50.000 Francs
2. Pénalité à verser **si un boxeur* démissionne** : 20.000 Francs

Rappel : La demande de transfert/mutation concerne uniquement les boxeurs (compétiteurs)

Joindre la lettre de démission et une photocopie d'une pièce d'identité du licencié

En dehors de cette période les pénalités sont appliquées et doivent être versé à la Fédération.

Toutes les règles de transfert/mutation sont disponible dans le « Règlement du Championnat de Muay Thai – AITO NUI », Chapitre I, sous chapitre 2) Règles de Transferts et mutations applicables à la Fédération.

** : Licence Compétition moins de 18 ans ou + de 18 ans*

*** : Boxeur ayant participé à 2 Super Fight Muay Thai, Champion ou vice-champion au Championnat AITO NUI, ayant participé à une compétition internationale Muay Thai ou une rencontre internationale y compris la France et les DOM TOM*

Siège de la FPBTDA : Ancien locaux du COPF – Salle Fautaua – Tahiti

Boite postale : 3554 – 98713 Papeete – TAHITI, Numéro de TAHITI : 438457

Contact : (689) 87 73 34 48 – secretariat.fpbtda@gmail.com